

Simone Veil au Panthéon

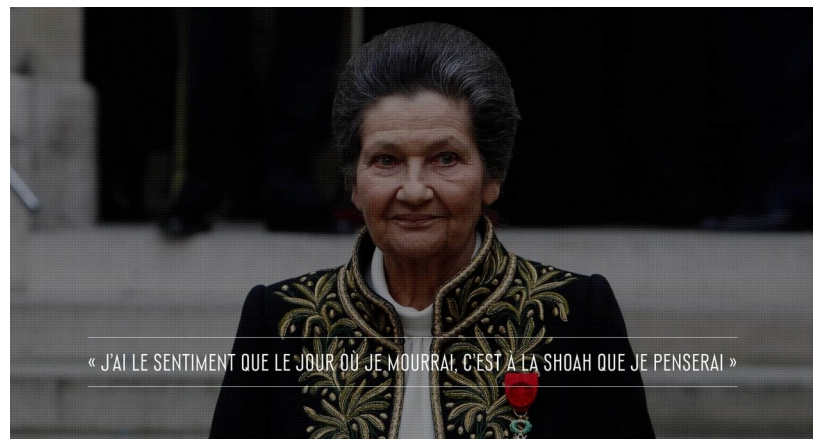
Au cours de l'hommage national rendu à Simone Veil aux Invalides le 5 juillet 2017, le Président de la République Emmanuel Macron avait annoncé que l'ancienne ministre de la santé et rescapée de la Shoah reposerait au Panthéon avec son époux. Simone Veil qui entrera au Panthéon le 1er juillet 2018 sera alors la cinquième femme à y faire son entrée. L'ancienne ministre de la santé et ex-présidente du Parlement européen est morte le 30 juin 2017, à l'âge de 89 ans. Marie Cuirot, professeur d'histoire-géographie, lycée J.Ferry (75009) vous propose une approche de la biographie de Simone Veil



SIMONE VEIL (1927-2017)

« A l'immortalité ».

Telle est la devise que le cardinal de Richelieu fit graver en 1635 sur le sceau de l'Académie française. Tel fut donc le statut auquel accéda en 2010 Simone Veil, en occupant après d'illustres prédécesseurs nommés Racine ou Pierre Messmer, le fauteuil numéro 13 sous la Coupole. Le 1er juillet prochain, la patrie reconnaissante confirmera la promesse d'éternité à cette citoyenne française et européenne convaincue, féministe engagée, disparue le 30 juin 2017.



Immortels en effet sont les combats de cette femme d'exception.

Née en 1927, Simone Jacob, parce que juive, est arrachée à la douceur d'une vie familiale niçoise le 30 mars 1944, au lendemain des épreuves du baccalauréat. Malgré de faux papiers au nom de Simone Jacquier, elle est arrêtée lors d'un contrôle par la Gestapo. Toute la famille est déportée. En 1945, seules les trois sœurs rentrent des camps, pleurant l'absence de leurs père et frère, disparus dans les froides plaines de Lituanie et celle de leur mère, morte à Bergen Belsen, un mois avant la libération du camp.



Le souvenir de l'enfer d'Auschwitz-Birkenau hante toute l'existence de celle qui devient en 1946 madame Antoine Veil et garde dans sa chair la marque du matricule 78651. Interrogée sur la chape de « grand Silence » qui plombe l'après guerre, Simone Veil répond « Quand nous sommes rentrés de déportation, la plupart des gens n'ont pas du tout cherché à savoir. Ils versaient par politesse des larmes de crocodile, et c'est à peu près tout. J'ai toujours eu l'impression que nous, les rescapés, nous gênions. On n'a pas parlé car on n'a pas voulu nous entendre ». Celle qui fut de 2000 à 2007 la présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, n'a jamais oublié les horreurs du passé et n'a eu de cesse de témoigner pour exorciser l'avenir de la « bête immonde ». Jamais non plus, elle n'oublia le dévouement des Justes parmi les nations qui "bravant les risques encourus, ont incarné l'Honneur de la France, ses valeurs de Justice, de Tolérance et d'Humanité."

Immortelles d'ailleurs sont les convictions humanistes qu'elle défendit tout au long de sa carrière de magistrate.

Après la guerre, Simone Jacob, mène des études à la faculté de droit et à l'Institut d'études politiques, rue Saint-Guillaume où elle rencontre Antoine Veil. De leur union naissent trois fils, Jean, Nicolas et Pierre-François. La mère de famille est une femme moderne et émancipée qui s'inscrit au concours de la magistrature, accessible aux femmes depuis 1946 et le réussit. D'abord attachée titulaire à la Direction de l'administration pénitentiaire, elle se bat de 1957 à 1964 pour l'amélioration du sort des détenus. Affectée ensuite à la Direction des affaires civiles, sous la tutelle du garde des Sceaux Jean Foyer, elle participe aux grandes réformes civiles menées en matière familiale et rédige un projet de loi sur l'adoption. En 1970, nommée par le président Pompidou, elle est la première femme à être secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

Immortelle aussi est la lutte qu'elle mena pour la cause féminine.

En 1974, Valéry Giscard d'Estaing est élu président de la République, le Gouvernement confié à Jacques Chirac nomme une seule femme ministre, Simone Veil, au portefeuille de la Santé. C'est à elle qu'il revient de porter le très délicat projet de loi sur la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Persuadée de l'urgence qu'il y a à légiférer en la matière pour venir en aide à la détresse des femmes, encouragée par les mouvements féministes et soutenue par le ministre de l'Intérieur Michel Poniatowski, elle prononce le 26 novembre 1974 à l'Assemblée nationale, un discours qui



bouleverse la société française et la fait entrer dans l'Histoire. Face aux accusations d'infanticide et aux insinuations sordides à son égard, elle, « une femme, devant une assemblée composée majoritairement d'hommes » reste digne dans la tempête et répond qu'« aucune femme ne recourt à l'avortement de gaîté de cœur ». Elle parvient à faire accepter une loi qui prévoit que "la femme enceinte que son état place dans une situation de détresse peut demander à un médecin l'interruption de sa grossesse. Cette interruption ne peut être pratiquée qu'avant la fin de la dixième semaine." La loi est votée pour cinq ans. Le gouvernement de Raymond Barre sous lequel elle reste ministre adopte définitivement la loi en 1979.

Immortel encore est son engagement en faveur de la construction européenne.

Après cinq années au ministère de la Santé, le Président Giscard d'Estaing l'invite à porter les couleurs de l'UDF pour les premières élections du Parlement européen au suffrage universel, le 10 juin 1979.

L'Europe, c'est la paix. Sa construction solde définitivement la deuxième guerre mondiale et scelle la réconciliation franco-allemande. Dans ses Mémoires, Simone Veil commente son élection : "Qu'une ancienne déportée devienne la première présidente du nouveau Parlement européen paraissait de bon augure pour l'avenir". Elle quitte la présidence en 1982 mais poursuit son engagement actif dans la vie politique européenne, à la tête du groupe libéral et du service juridique du Parlement, jusqu'en 1993.



Immortelle enfin est la loyauté qu'elle mit à servir la France.

Si ses convictions européennes restent intactes, Simone Veil quitte ses fonctions politiques au sein de l'Union Européenne en 1993 pour revenir au service de la vie publique française. François Mitterrand est alors président et le chef du gouvernement Edouard Balladur nomme Simone Veil au ministère de la Santé et des Affaires sociales. Quand Jacques Chirac est élu président en 1995, il la choisit pour présider le Haut Conseil à l'Intégration, avec mission d'avancer sur les questions d'égalité des chances. De 1998 à 2007 enfin, Simone Veil achève sa carrière au Conseil constitutionnel où elle débat notamment sur la primauté du droit communautaire sur la législation française. "Militante de l'Europe", elle demande un congé au président du Conseil constitutionnel, Pierre Mazeaud, pour sortir de sa réserve, le temps de faire campagne en 2005 en faveur du projet de Constitution européenne. Le referendum passé, elle revient au conseil des sages.

En remerciement de ses services à la France, le Président de la République François Hollande, lui remet en 2012 les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur.

L'immortelle Simone Veil va entrer au Panthéon. Pour l'y accompagner, adressons-lui les vers d'un de ses prédécesseurs à l'Académie Française:

**« C'est à nous de chanter, nous à qui tu révèles
Tes clartés immortelles ;
C'est à nous de chanter tes dons et ta grandeur. »**

Athalie Jean Racine

Principale source utilisée pour rédiger cet article et dont sont issues les citations : Une Vie, autobiographie de Simone Veil parue aux éditions Stock en 2007

Marie Cuirot, professeur d'histoire-géographie, lycée J.Ferry (75009)